BULLETIN ÉCONOMIQUE

Nous lisons dans le *Journal de Mons* du 10 juin :

« La situation du marché charbonnier est bonne.

» On a diminué, comme de coutume, la production qu'on ralentit toujours de mars à août ; aussi dans le Nord de la France n'existe-t-il pas de *stock* sur le carreau des fosses et des rivages d'embarquement, où très peu. On entre dans la période des ducasses qui sont nombreuses et suivies, surtout dans le *Borinage*. Les charbonnages n'en sont pas fâchés, car ils savent que les charbons en tas perdent comme qualité, composition et prix, tout en influant défavorablement sur les cours, un certain nombre d'acheteurs ayant l'habitude d'aller sur place pour se rendre compte ou pour se faire renseigner.

» Si la situation se présente de même en septembre prochain, il y aura certainement nouvelle hausse des charbons en octobre ou novembre. Elle serait d'autant plus assurée que la crise qui frappe depuis plusieurs mois la métallurgie et la verrerie aura disparu d'ici-là pour faire place à une reprise importante et à de nouveaux besoins.»

Sucres et Betteraves

On lit dans le *Journal des Fabricants de Sucre :*

« Nous avons eu de l'eau en abondance toute cette huitaine; les craintes de sécheresse que l'on entretenait sont donc tout à fait dissipées et l'on redouterait plutot l'excès d'humidité à la suite de ces pluies d'orages qui ont partout profondément pénétré le sol. La température s'est sensiblement refroidie, mais elle tend à se relever. Il est impossible d'ailleurs de souhaiter un temps plus propice à toutes les récoltes, qui ont un luxuriant aspect. La betterave est en bonne condition ; les premières semées se développent vigoureusement et les derniers ensemencements ont réussi à merveille. Toutefois, les mauvaises herbes poussent en même temps et pour s'en débarrasser, on aspire au retour du beau temps.

« La levée en générale est régulière et il y a peu de pièces à resemer. Les deux premiers binages sont faits ou vont se poursuivre avec succès, si toutefois les pluies cessent : quant aux démariages, ils sont très-avancés. On ne se plaint pas trop des insectes, bien que partiellement quelques dégâts soient signalés. Le sol a maintenant toute l'humidité nécessaire et la plante à sucre peut se développer librement dans des conditions qui font bien augurer du résultat définitif. N'oublions pas cependant que l'imprévu joue un grand role dans la culture de la betterave. L'année dernière, à cette même date, les pluies et le froid détrulsaient en effet les espérances de la première heure. Sans insister sur ce qui pourra survenir demain, disons que, jusqu'à présent, tout marche à souhait et que le retard dont on se plaignait est en partie regagné. »

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LE PÉLÉRINAGE DE LA MARLIÈRE

Les décorations

C'est à Lourdes seulement que j'ai assisté à une imposante manifestation de piété publique comparable à celle dont Notre Dame de la Marlière a été hier le théâtre.

Dès six heures du matin tout le chemin qui conduit de l'Eglise Saint-Christophe à la chapelle est pavoisé de bannières aux couleurs de la vierge et aux couleurs pontificales.

« Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales »

Mais le quartier qui s'est particulièrement distingué, sinon par la richesse, du moins par l'originalité et la profusion de ses décorations extérieures, c'est le quartier de la *Croix Rouge*. Tandis qu'à la maison du riche, pendent de superbes oriflammes, la maison du pauvre disparaît sous un entassement de verdure et de fleurs naturelles.

A chaque pas des arcs de triomphe.

Et partout au-dessus des arcs de triomphe, sur les étendards, sur les murs, se dresse une croix peinte en rouge, comme les armes d'un quartier dont la foi est ardente et inébranlable.

Dans ce parcours d'une lieue environ qui s'étend de St Christophe à la Marlière, nous avons remarqué seulement CINQ maisons veuves de toute décoration.

Qu'on vienne donc nous dire encore, que la foi se meurt dans notre catholique cité, que les jours de la religion sont comptés à Tourcoing.

L'opinion publique répond, et cette fois, la voix du peuple, c'est la voix de Dieu !

La matinée

Longtemps avant l'heure fixée pour la mise en marche de la procession, les chemins qui conduisent à Tourcoing, sont sillonnés par la foule immense des pèlerins.

Les bannières flottent au vent du matin. les pèlerins marchent sous la conduite de leurs chefs ou de leur Pasteur, récitant des prières on font retentir l'air de leurs cantiques à Notre-Dame.

Chaque groupe a un point de concentration au coin d'une rue ; c'est là qu'il se masse pour prendre place dans le cortège au rang qui lui a été assigné. Aussi, pas le moindre désordre.

La police — d'ailleurs très peu nombreuse — ne peut que constater comment les catholiques savent éviter que leurs grandes assemblées publiques dégénèrent en cohue.

Le cortége

Trente mille personnes ont défilé lentement devant quarante mille chrétiens qui se découvraient au passage et, pour la plupart, unissaient leurs prières aux prières des pèlerins.

Quand on s'est mis en marche, il était nu peu plus de huit heures, le temps était menaçant. Il s'est heureusement rasséréné. Le soleil a bien fait les choses, trop bien même, car il y a eu plusieurs cas d'insolation sans suite grave heureusement.

La tête du cortège est à la Marlière, que la voiture qui porte N. N. S. S. de Cambrai et de Lydda est encore en ville.

Voici l'ordre dans lequel nous avons remarqué les différents groupes :

Croix-Rouge : La paroisse de St-Joseph et la paroisse de Wattrelos. A la jonction des rues de Gnisnes et Winoc-Checquel: Hôtel-Dieu (Orphelinat); Ecoles de St François et des Phalempins; Ecoles St-Vincent et de la rue du Prince; Hospice (Orphelinat).

Rue de Guisnes : les Frères des Ecoles chrétiennes ; la paroisse St-Eloi (Blanc-Seau) ; la paroisse de Neuville-en-Ferrain ; la paroisse de Linselles ; la paroisse de Bondues.

Rue du Tilleul, en face la Chapelle: la paroisse St-Roch (Blanc-Four) ; la paroisse St-Piat (Roncq); la paroisse de Beusbecques; la paroisse de Mouveaux ; la paroisse d'Halluin.

Rue du Tilleul : la paroisse de Marcq ; Ecole libre St-Michel (musique) ; patronage de Notre-Dame; patronage de St-Christophe; Enfant Jésus (Ecole libre rue Winoc-Chocquel); Sainte-Thérèse) ; Ecole dominicale de Notre Dame ; École dominicale de St-Christophe ; Sainte Union ; Notre-Dame-des-Anges ; groupe de Ste Chantal.

Rue de Tournai : Groupe de la Communion réparatrice ; conférence des dames ; groupe de Ste Elisabeth ; groupe des paroisses étrangères aux décanats de Tourcoing ; la paroisse de Lannoy ; les paroisses de Roubaix ; Douai ; Lille (Notre-Dame de la Treille); Valenciennes (Notre Dame du Saint-Cordon); Cambrai (Notre Dame de Grâce, patronne du diocèse).

Entre l'église Saint Christophe et les Halles Institution libre du Sacré-Cœur (Musique) groupe de la Sainte-Famille ; Cercle catholique ouvrier ; délégation des établissements industriels de la ville.

Près l'église Saint-Christophe : Groupe de la société du Petit-Château ; groupe de la société de St-Joseph; conférences des hommes et comités catholiques ; sociétés de chant de St Joseph et du Petit-Château.

Ajoutons y toutes les paroisses de Roubaix et les communes environnantes à plusieurs lieues à la ronde, des deux côtés de la frontière. Des trains spéciaux de pèlerins, avaient été organisés de tous les points du diocèse.

Le théâtre de la manifestation

Le terrain choisi pour la manifestation semblait devoir par son étendue, suffire à toutes les éventualités. C'est une prairie d'environ dix mille mètres carrés. Dans le fond s'élève une magnifique estrade, haute de plusieurs mètres, divisée en deux plans inégalement élevés. Sur le premier plan, plus de cent prêtres belges et français vont se grouper tout à l'heure autour du vénérable archevêque de Cambrai; sur le second plan, voici l'autel paré avec un goût exquis, environné d'étendard bleus, et de massifs de fleurs.

L'arrivée du cortége

A neuf heures la tête du cortége débouche enfin, mais déjà le champ de la manifestation est aux trois quarts couvert par les pèlerins. C'est à grand peine que le clergé trace une avenue dans cette foule immense. Les pèlerins passent devant l'autel en récitant le chapelet, ou en chantant des cantiques dont tout le monde répète les refrains. Au coin, la musique du collége et la fanfare des frères jettent les notes éclatantes de leurs marches harmonieuses.

De l'estrade, le spectacle est féérique. On a devant soi cette foule bariolée et recueillie, les bannières multicolores, une confusion universelle de toutes les classes unies dans une commune pensée de prières.

Le défilé dure une heure et demie, vingt mille personnes ont pris place dans la prairie, les autres sont obligées de stationner en route, ou de se réfugier dans la chapelle toute resplendissante de cierges offerts à Notre-Dame.

La cérémonie

Voici le clergé. Notons à la hâte M. le doyen de St-Christophe et tous les prêtres de Tourcoing. M. le doyen de St-Martin, de Roubaix, M. le curé du Sacré-Cœur, en habits de chœur, et presque tout le clergé de Roubaix, M. l'archiprêtre de Cambrai, tout le clergé des environs. Enfin, NN. SS. Duquesnay et Monnier.

Ce dernier monte à l'autel et célèbre une messe basse. La maîtrise de Saint Christophe chante l'*Ave Mari-stella* et le *Magnificat*. A l'élévation, les tambours et les clairons battent aux champs.

Le sermon

Après l'evangile, le R. P. Fristot, de la Compagnie de Jésus, est monté à l'autel, d'où il a prononcé une superbe allocution. Le P. Fristot est un orateur de race. Il a la voix chaude et ample qui porte au loin sa parole; il parle une langue d'une élégante correction ; son geste est simple et grand, sa doctrine sûre, son argumentation puissante.

A toutes les séductions de l'esprit, il joint les qualités de cœur qui émeuvent et achèvent de porter la lumière dans l'âme de ses auditeurs.

Après avoir demandé qu'on voulut bien fermer les ombrelles afin que sa voix portât mieux et plus loin, le P. Fristot a commencé son sermon.

Il a pris pour texte cette parole des saintes écritures : « *Heureux celui qui retournera vers mon sanctuaire, en me rencontrant, il retrouvera la vie.*»

« Messeigneurs, Pieux pèlerins,

» Le premier besoin de ma parole est de vous féliciter d'avoir répondu à l'appel qui s'adressait à la séculaire piété de votre vieille et catholique Flandre.

» Il faut remercier aussi le pieux prélat qui est le chef vénéré de la province de Cambrai, son auxiliaire Monseigneur de Lydda, qui, après les fatigues des grandes assises du Saint-Sacrement où nous les avons rencontrés présidant et portant la parole; viennent aujourd'hui se placer à votre tête pour donner à cette manifestation toute son ampleur.

» Honneur à vos vaillants évêques ! Honneur au clergé ! Honneur à la ville de Tourcoing, qui garde intacte ses religieuses traditions ! Honneur et gloire à Notre Dame de la Marlière qui sait susciter de tels entraînements et de tels enthousiasmes !

» Elle est la reine de ce pays. Un grand Pape a dit que la France est le royaume de Marie Eh bien ! le peuple de Flandre est par excellence le peuple de Marie.

» A chaque pas on rencontre les traces de cette royauté efficace de Marie sur la Flandre. Oui, c'est surtout dans ce pays que Marie a voulu attester sa souveraineté :

» Suivant votre gracieuse légende, la statue de Notre-Dame de la Marlière, qu'aucune main humaine n'avait sculptée est sortie du tronc brisé d'un arbre; un autre récit nous la représente comme transportée par la main des anges dans son modeste sanctuaire, lorsque la main des hommes l'avait transportée à Tourcoing.

» Toutes ces pieuses légendes attestent la souveraineté de Marie sur les esprits, comme sa souveraineté temporelle s'affirmait autour d'elle, dans son domaine où l'on cultivait la vigne, et que lui avait spontanément offert la reconnaissance de ceux qu'elle avait couverts de sa toute puissante protection.

» Vos aïeux avaient voulu placer sous la protection de Notre-Dame de la Marlière, ce renom de probité dans les transactions ; cette réputation d'honnêteté commerciale qui sont encore la gloire de votre cité. C'était le sceau de Notre-Dame de la Marlière qui était l'attestation de cette probité.

» Le règne de Marie, sur les Flandres, je le retrouve partout ! Le jour où vos vaillants ancêtres durent incliner leur épée devant le Grand Roi; celui-ci ne peut prendre possession de votre pays qu'après avoir juré aux pieds de N.-D. de la Treille de respecter vos libertés publiques.

» Et vous venez aujourd'hui renouveler à nouveau le pacte séculaire de la Flandre et de Marie.

» Vous avez raison. Quand donc avez vous jamais invoqué Marie en vain ?

» Quand la Flandre est désolée du double fléau de la guerre entre la France et l'Angleterre et de la peste, elle s'adresse à Marie; et Marie couvre de sa protection le château du seigneur et la chaumière du pauvre.

» Qu'êtes-vous venus faire aujourd'hui ? — Rendre à Notre Dame de la Marlière l'éclat d'un culte que les âges ont pu voir parfois pâlir, mais jamais s'éteindre. Vous voici accourus de la terre de France et de cette terre de Belgique qui restera indissolublement liée à la France, par la communauté de foi religieuse, pour attester votre espérance invincible, que le troisième sanctuaire de Notre Dame de la Marlière, que nous avons sous les yeux, dispensera, à vos prières, les faveurs non moins considérables que celles dont bénéficièrent vos aïeux.

» Souvenez-vous donc des conditions dans lesquelles ont été élevés les trois sanctuaires.

» L'hérésie avait déchaîné la guerre dans vos pacifiques provinces. C'est en vain que le protestantisme se précipite sur vos populations. Marie est victorieuse, et la Flandre restée catholique élève une chapelle à Celle par qui elle a vaincu l'enfer.

» Le second sanctuaire date de cette Révolution qui voulut substituer au culte de Dieu, le culte de la chair impure et de la raison humaine.

» Le troisième sanctuaire s'élève à l'heure de la conspiration de la fausse science et de la fausse sagesse, contre le catholicisme, de Bélial contre Jésus-Christ, à l'heure de la lutte de la fausse science qui veut faire de l'homme un singe perfectionné, qui proclame dans l'école une neutralité mensongère et outrageante entre le Christ et l'enfer, qui veut empêcher le Christ de parcourir les rues de nos cités; qui le traite plus mal que les hommes !

» Eh bien ! préparez vous encore à remporter une nouvelle victoire de votre foi sur l'enfer.

» Josué après avoir arraché son peuple à ses ennemis et les avoir décimé le réunit et lui donna le choix entre le Dieu par qui Israël avait vaincu, et les idoles de ses ennemis. Et le peuple d'Israël jura fidélité à son Dieu.

» Josué consigna dans un acte authentique le serment du peuple de Dieu, et dressa un rocher en commémoration de ce contrat solennel.

» Vous avez mieux que le roc stérile de Josué vous avez mieux qu'une pierre informe, vous avez le sanctuaire de Notre-Dame de la Marlière.

» Vous allez jurer, vous aussi, de demeurer fidèle au culte de Dieu, au culte de la Vierge, au culte de vos pères, vous allez jurer que si vos enfants oublient leurs devoirs, vous les conduirez par la main dans ce sanctuaire dont chaque dalle garde la trace des pèlerins des anciens âges, et dont les murs couverts d'ex voto témoignent l'efficace protection de Marie, pour les rappeler à leurs devoirs.

« Et vous, monseigneur, vous direz à la vierge avec l'autorité particulière qui s'attache à vos vertus le serment de son peuple, l'alliance qu'il veut contracter avec elle.

» Votre parole sera la garantie suprême de la sincérité de notre contrat. C'est votre parole qu'il nous faut, comme il fallait à ce fier Emir, que la mort vient d'abattre, la parole d'un évêque plutôt que la parole du maréchal glorieux, dont il connaissait cependant la loyauté; et dont il avait admiré le courage.

» Dites nous aussi au nom de Marie, qu'elle nous donnera la fermeté dans la lutte, qu'elle nous donnera la victoire, qu'elle nous accordera ce que les travailleurs des champs viennent lui demander chaque jour : le courage.

» Dites nous tout cela, et accordez-nous votre sainte bénédiction.»

***

Nos lecteurs comprendront que nous n'avons pas publié le texte authentique de ce magnifique discours, que nous avons dû nous borner à retracer ses grandes lignes.

La bénédiction solennelle

Après la messe, Mgr l'Archevêque a donné, du haut de l'estrade, la bénédiction pontificale

La foule a ensuite répété sur la proposition du P. Fristot, les cris suivants :

« Vive Notre Dame de la Marlière !
» Vive Léon XIII !
» Vive Mgr l'Archevêque !
» Vive Mgr l'Evêque de Lydda !
» Vive la France chrétienne !
» Vive la Flandre catholique !

***

Le départ

La foule s'est ensuite écoulée dans le plus grand recueillement, mais il a été impossible de reconstituer le cortége.

Le Conseil municipal se réunira en session extraordinaire, mardi 19 juin, pour délibérer sur les affaires suivantes :

1. Fédération des Sociétés de tir de la région du Nord.— 2. « Retraites pour tous » ; proposition de M. Gaune, ingénieur civil, membre du Conseil municipal de Toulon.—3. Demande d'une somme de 2.252 francs, formée par le Conseil de fabrique de l'église Ste-Elisabeth.— 4. Eglise des Récollets ; réouverture de la Chapelle — 5. Assurance des bâtiments communaux.— 6. Rue d'Ilem ; élargissement ; réclamation de Mlle Plat

7° Installation pour la vente de la boucherie en gros à la Halle centrale. Crédit demandé : 3,407 fr. 01. — 8° Renouvellement d'une partie du mobilier et appropriations diverses au Tribunal de commerce. Crédit demandé : 1,970 fr. 43. — 9 Règlement des mitoyennetés dues à M. Contraine pour l'acquisition du mur attenant à la nouvelle Condition publique. Crédit demandé : 571 fr. 56. — 10. Homologation de la réception définitive pour la confection et la pose de 19 paires de rideaux. — 11° Homologation des réceptions définitives de l'acquisition de 25 lits et de l'installation de lavabos à l'Institut Turgot. — 12° Règlement des mitoyennetés de l'école maternelle, Boulevard de Strasbourg (2e partie); crédit demandé : 433,29. — 13° Mise en adjudication de la fourniture du charbon destiné au chauffage des établissements communaux pendant les années 1883 et 1884. — 14° Réception définitive des travaux d'aqueduc de la rue des Fabricants. — 15° Tramways de la rue de la Gare. — 16 Transplantation des marronniers du Square Notre Dame. — 17° Fête nationale du 14 Juillet ; emploi du crédit. — 18° Ecole nationale des arts industriels ; subvention. — 19° Règlement des marchés. — 20° Ecoles de la rue du Général Chanzy ; demande d'un loyer formée par le Conseil presbytéral de Roubaix. — 21° Demande de mise à la retraite, formée par M. Roche, préposé en chef, directeur de l'octroi.— 22° Pétition adressée à l'Administration en vue du rétablissement d'une fontaine publique, place du Trichon. — 23° Demande de bourse à l'Ecole Polytechnique, formée en faveur du jeune Marx; avis du Conseil municipal.

24. Demande de bourse à l'Ecole des arts et métiers de Châlons, en faveur du jeune Breyer; avis du Conseil municipal.— 25. Bureau de bienfaisance ; compte de gestion. — 26. Hospices : compte de gestion.— 27. Approbation d'une délibération de la Commission des Hospices, *Affaire Lecomte*. — 28. Tramways de Lille à Roubaix. Substitution définitive de la traction à vapeur à la traction animée — 29. Congrès National des Sociétés Françaises de Géographie.— 30. Rue de la Gare. Parcelles en bordures ; droit de préemption exercé par la commission administrative des Hospices. — 31 Acquisition de mille chaises pour le parc de Barbieux.

32. Association générale d'Alsace-Lorraine. Demande d'une cotisation mensuelle d'un franc. — 33. Assurances. Condition publique. — 34. Caisse des retraites. Renouvellement de la commission. — 35. Legs veuve Duchaufour. Avis du Conseil municipal. — 36. Société du Jeu de Balle. Demande d'un subside. — 37. Aliénéa non dangereux. Collation de places dans les asiles d'Armentières et de Bailleul. — 38. Erection, à Besançon, d'une statue au marquis Claude de Jouffroy, inventeur de la navigation à vapeur. — Demande de souscription.— 39. Etablissement d'une barrière le long du canal de Roubaix. — 40. Approbation d'un bail passé entre la Ville et MM. Duriez, fils, et relatif à un local destiné à recevoir un mesurage public. — 41. Police municipale. Vœu du Conseil municipal de Roubaix, tendant à obtenir la participation de l'Etat dans les dépenses afférentes à ce service.

Lecture des rapports faits par les commissions, sur les affaires suivantes : Demande de crédit pour l'éclairage de la voirie municipale en 1882 (M. Boune). — Octroi : augmentation de taxe sur les avoines (M. Bonne) — Nettoyage des courées et rues particulières (M. Godefroy). —Mise en état de viabilité de la rue Stépbenson (MM. Degand et Briet) — Hôpitaux (M. D'halluin). -Conseil local d'hygiène des manufactures (M. Godefroy). — Hospices de Roubaix. Aliénation de terrain (M. Briet). — Ponts et Chaussées Affaires domaniales ; demande d'alignement formée par les villes de Tourcoing et de Roubaix (M. Briet). — Conditionnement public. Construction d'une voie ferrée par le sieur De Mollins, entrepreneur (M. Moreau). — Projet de mise en adjudication des fournitures nécessaires aux chevaux de l'ébouage (M. Bonne). — Demande de mise en adjudication de la ferrure et des soins à donner aux chevaux de la Ville (M Boune). — Réclamation de M. Toulemonde-Chambart (M. Briet). — Demande d'un supplément de crédit pour l'entretien des chemins non pavés ni empierrés en 1882 (M. Briet). — Avenant de transfert d'une police d'assurance relative à deux maisons de la rue de la Gare (M. Briet).

Demande de différents crédits afférents aux aliénés (M. Briet). — Demande d'un crédit supplémentaire de 452 fr. 90, pour frais et honoraires relatifs à la quittance du prix principal du terrain acquis de M. Wibaux (M. Briet). — Assurances contre l'incendie des maisons Masure (M. Briet). — Homologation de rapports de la commission des logements insalubres (M. Godefroy).— Location d'un immeuble sis rue Pellart, 27, pour être affecté au logement de la directrice de l'école de filles de la rue Saint-Antoine (M. Briet). — Cours publics pour les filles (M. Largilière).

La fête des écoles. — On lit dans l'*Echo du Nord* :

« Il se prépare, à Roubaix, au bénéfice des Ecoles libres, une fête qui paraît devoir dépasser en somptuosité tout ce qui s'est vu jusqu'ici dans cet ordre de choses. Roubaix peut être considéré comme la ville la plus « américaine » de France — nous prenons le mot dans son acception la plus honorable ; — l'esprit d'initiative et d'entreprise individuelles y est développé plus que partout ailleurs. Depuis quelque temps, c'est surtout au profit des institutions libres que cette action s'est exercée ; en ceci, la société roubaisienne use de ses droits civiques d'une manière qu'il est permis d'apprécier diversement, mais dont on ne saurait contester la régularité ni la grandeur. La liberté des opinions est sans contredit la plus précieuse des conquêtes de la Révolution ; la possession de cette liberté comporte la faculté de propagande par tous les moyens compatibles avec le respect du droit d'autrui et les fêtes du genre de celle dont nous parlons n'ont absolument rien qui porte atteinte aux intérêts de personne ; tout au contraire, elles sont organisées avec une munificence dont le commerce local ne peut que se réjouir.

» Cette fois encore, c'est à l'initiative et aux libéralités de M Pierre Catteau qu'est due la fête dont tout Roubaix s'occupe en ce moment, et c'est dans les superbes jardins de son habitation que cette fête aura lieu dimanche prochain. Les préparatifs sont considérables ; pour avoir un champ plus vaste, l'amphitryon a réuni, nous dit-on, à son parc celui de son voisin, M. Mimerel ; il y aura fête de jour et fête de nuit, et un grand nombre de dames et de jeunes gens y prêteront leur concours. Le comité des dames, présidé par Mme Bulteau Lenglé, a organisé une kermesse dont les rôles sont ainsi répartis :

» Mme Wibaux-Lestienne, boutique de pain d'épice, confiserie, bonbons ;

» Mme Julien Lagache, lingerie :

» Mme Louis Cordonnier, plantes à fleurs ;

» Mme Alfred Rebonx, vêtements pour les pauvres ;

Mme Toulemonde Dazin, librairie, papeterie, photographies ;

» Mme Edouard Ferrier, travaux à l'aiguille et de fantaisie ;

» Mme Druon Voreux, jouets d'enfants :

» Mme Bellon, objets divers à mettre en loterie ;

» Mme Gustave Requillart, porcelaines et bibelots.

» Mme Drouiers-Prouvost et Mme Georges Catteau, pâtisseries, vins, liqueurs, cigares.

» Le comité masculin s'est chargé de préparer une Foire aux plaisirs dont voici le programme :

» Spectacles variés ; jeux divers ; théâtres forains.

» Eldorado roubaisien ; café concert ; orchestre de 40 musiciens.

» Grand cirque des Enfants de la joie ; luttes ; tours de force ; travail d'animaux savants.

» Salon magique, expériences récréatives d'électricité et de physique ; femme torpille, homme sauvage, décapité parlant.

» Rose Miette, la vraie femme à barbe, et sa sœur Johanuab.

» Grand tir à la carabine, salon de Nostradamus.

» La roue de la fortune, théâtre Guignol.

» Promenade des ours dressés en liberté.

» Enfin, la fête sera continuée par un concert d'harmonies et de fanfares; puis par une illumination générale où la lumière électrique tiendra une large place, et enfin clôturée par un grand feu d'artifice. On le voit, cette fête dépasse de beaucoup les proportions ordinaires. Tant par son éclat que par le nombre des personnes qui se sont associées à l'initiative de son ordonnateur et banquier, M. Pierre Catteau ; et ainsi s'explique la sensation qu'elle produit à Roubaix, Tourcoing et environs.

» Les frais, qui sont supportés par le Mécène roubaisien, sont évalués à près de 50,000 francs. On le voit, nous avions raison de dire tout à l'heure que ce trait du caractère entreprenant des habitants de Roubaix mérite d'être cité ; ajoutons qu'il serait à désirer qu'un tel exemple eût des imitateurs dans toutes les grandes villes — et dans tous les partis, puisque, hélas ! nous sommes, en France, bien plus divisés encore par l'assommante politique que par la géographie. »

Hippodrome.—La lettre suivante a été adressée par M. Krabansky, à la Commission administrative de l'Hippodrome.

« A Messieurs les membres
de la Commission de l'Hippodrome,
» Monsieur Amand Harinckouck,

» J'ai l'honneur de venir vous remercier de l'hommage public que vous avez bien voulu me rendre au nom de la Commission.

» Je conserverai précieusement le souvenir qui m'a été offert ; je le conserverai comme une marque de votre estime et de votre approbation.

» Je vous remercie encore des paroles aimables et encourageantes dont vous avez bien voulu accompagner l'offre de cette couronne.

» Elles seront mon guide dans l'avenir, et me soutiendront dans les différentes phases de ma carrière.

» Permettez-moi, dans les éloges que vous avez bien voulu m'adresser, de faire une part pour mon ami L. Fournier, qui a'est acquitté si bien de la partie décorative du rideau et de reporter jusqu'à M. Mils, notre vénéré professeur à tous deux, l'honneur qui m'a été fait en cette soirée du 11 juin 1883, dont ni mon cœur ni ma mémoire ne perdront jamais le souvenir.

» Veuillez recevoir, MM. les membres de la Commission, et vous M. Harinkouck en particulier, avec mes plus vifs remerciements, l'expression bien sincère de ma considération la plus distinguée, » Krabanski. »

Quelques uns de nos lecteurs ont été surpris, nous dit-on, de ne pas trouver dans notre compte-rendu de la fête de lundi une appréciation développée de l'œuvre de M. Krabanski.

Cette appréciation a été donnée par notre chroniqueur du Salon de Paris, qui, il y a plusieurs mois, a consacré un article spécial à l'œuvre de M. Krabanski.

Concours colombophiles.— Voici le résultat de plusieurs concours colombophiles qui ont eu lieu le 10 juin :

1° Concours sur Chantilly, organisé par la société *La Petite Macots*, établie chez M. Delys-Quenuoy, à l'estaminet du *Moriart*. Lâcher, à 7 heures 45, de 807 pigeons. Temps légèrement couvert.

1er prix, 12 b 01 3/4, Verriest, H P. — 2e, 12 b 05, Vernier, H. — 3e, 12 h 09 3/4, Duhamel, H —4e, 12 b 10, Platel, H P.—5e, 12 h 16 1/2, Bernard, H P. — 6e, 12 h 18 3/4, Pinquet. H P. — 7e, 12 h 26 1/4, Chantry, H PP. — 8e, 12 h 35, Salembier, H P. — 9e, 12 h 37 1/2, Marsy, H P. — 10e, 12 h 40 3/4, Moormau, H PP. — 11e, 12 b 41 1/2, Guillemin. P. — 12e, 12 h 41 1/2, Dupont, P. — 13e, 12 h 43 1/2, Martin. P — 14e, 12 h 44, Lienart. P.—15e, 12 h 45 3/4 Dancette. P. 16e, 12 h 46, Fontaine. — 17e, 12 h 46 1/2. Dumont. PP. — 18e, 12 h 47 1/4. Ternynck, PP. — 19e, 12 h 47 1/2. Masset, PPP.— 20e, 12 h 48 1/4, Deparris. P — 21e, 12 b 48 1/2, Florin, P.— 22e, 12 h 49, Grinolian. PP. — 23e, 12 h 49 1/2, Hazebrouck. PPP. — 24e, 12 b 50, Toilliez, PPP. — 25e, 12 b 51, Vandeviele, P. — 26e, 12 h 59 1/2, Florin. P. — 27e. 12 h 53. d'Hal, P.—28e, 12 h 53, P. — 29e, 12 b 53 1/2, Dupont, P. — 30e, 12 h 55, Monlard.

31e prix, 12 h. 55 1/4, Delattre P.—32, 12 h. 55 1/2, Willem PPP. — 33, 12 h. 56, Bécu. — 34, 12 b. 56, Monlard.— 35, 12 h. 56 1/2. Hazebrouck PP. — 36, 12 b. 57 1/2, Masset PPP. — 37, 12 h 57 3/4, Dancette PP. — 38, 12 h. 58, Marissal PP. — 39, 12 h. 58, Mathon PPP. — 40, 12 h. 58, F. Dujardin PP. — 41, 12 h. 59, Loucheur PP.— 42, 12 b 59, Lefebvre. — 43, 12 59 1/4, Daspret.— 44. 1 h., Bécu. — 45, 1 h. 1, Plançon PP. — 46, 1 h. 1 1/2, Varrasse, PP. — 47, 1 h. 1 3/4, Planquel P. — 48, 1 h. 2, Salembier P.— 49, 1 h. 2 1/2, Dupont P. — 50, 1 h. 3, Roussel P. — 51, 1 h. 5, Dujardin PP. — 52, 1 h. 7. Lièvin PP.— 53, 1 b. 7, Liénart P. — 54, 1 h. 7, Derumaux P. — 55, 1 b. 7 1/2, Dumont PP. — 56, 1 h. 8, Fonrmeau, P. — 57, 1 h. 8, Locufler P.— 58, 1 b. 8 1/2, Hazebrouck, P. — 59, 1 h. 8 3/4, Dancette PPP.— 60, 1 b. 9, Salembier P.

61e prix, 1 h. 09 1/2, Hazebrouck.—62e, 1 h. 09 3/4 Catteau. — 63e, 1 h. 11, Sanperl. — 64e, 1 h. 11, Bécu. — 65e, 1 h 12, Delval, PP. — 66e, 1 h. 13, Leclercq. — 67e, 1 h 13 1/4, Ternynck. — 68e, 1 b 13 3/4. Duprez. — 69e, 1 h 14, Teilliez PPP. — 70e. 1 b. 15, Santré PPP. — 71e, 1 h. 15 3/4, Clément.— 72e, 1 h 16, Loucheur.—73e, 1 h. 17. Liénart. — 74e, 1 h. 17 3/4, Vandenbulke. —75e, 1 b. 18, Neyrinck. — 76e, 1 b 18, Roty. — 77e, 1 h. 18 1/4. Robbe. — 78e. 1 h. 18 1/2, Mallek. — 79e, 1 b. 19, Verdonck. — 80e, 1 h. 19. C. Florin. — 81e, 1 h. 19, Neyrinck.

Les amateurs pourront réclamer leurs diplômes jusqu'au lundi soir 18 juin.

2e Concours sur Creil, organisé par la société établie à l'estaminet de la *Belle Promenade*, au Cul-de Four.

Pigeons lâchés à 5 b.30. Vent : Ouest. Temps : couvert.

1er prix, 10 b 30 1/4, Mossiou.—2.10 h 49 1/2, Vanbellighem PP.—3. 10 h 59 1/4, Vandendorfe.— 4. 11 b 00 1/4, Heulst — 5. 11 h 07 1/4, Lemâtre PP. — 6. 11 h 12, Matbon. — 7. 11 b 12 1/4, Mossiou P.— 8 11 h 13 1/4, Monnier, P. — 9. 11 h 15 3/4, Boert frères PP. — 10. 11 h 17 3/4, Six PP. — 11. 11 b 18 1/4. Heulst.— 12. 11 b. 18 1/2, Marsy. — 13. 11 h 19 1/2 V. Veraeghe. — 14. 11 h. 21 1/2, Duburcq. — 15, 11 h 29, Londres P. — 16, 11 h 29 1/2, Mutte P. — 17. 11 h 32, Dejoode. — 18. 11 h 33 3/4, Acbin P.

Jeu de boule a la platine. — M. Pierre Droissart, cabaretier à l'estaminet des *Trois-Baudets* à Hem, offrira un jeu de boule à la platine, le dimanche 17 juin Voici les principales dispositions : Il y aura 215 francs de prix en espèces.

1er prix, 80 fr.; 2e, 50 fr.; 3e, 35 fr ; 4e, 25 fr.; 5e, 15 fr.; 6e, 10 fr. La mise sera de 50 centimes. L'inscription commencera à 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir. L'emplacement du jeu étant à couvert, le jeu ne sera remis pour aucun motif.

Tribunal de simple police.—Cette semaine, une cinquantaine d'affaires étaient inscrites au rôle du Tribunal de simple police. Sept affaires ont été remises. Les rixes ont tenu la plus grande partie de l'audience. Dans la plupart de ces sortes d'affaires, des condamnations ont été prononcées.

Incendie.— Hier au soir, vers onze heures et demie, une écurie située rue Ste-Elisabeth, appartenant à M. Robbeet, marchand de charbon, a pris feu, sans qu'il soit encore possible de déterminer la cause du sinistre.

En quelques minutes l'écurie et le grenier à foin ont été consumés.

Les pompiers sont arrivés pour circonscrire le foyer de l'incendie. Les premiers secours ont été apportés par deux agents de police, Culgnel-Matbieu et Dengbien.

Un cheval a été brûlé.

Les pertes, évaluées à 450 francs environ, ne sont couvertes par aucune assurance.

Une chute grave. — On lit dans l'*Echo du Nord* :

« Il se prépare, à Roubaix, au bénéfice des Ecoles libres, une fête qui paraît devoir dépasser en somptuosité tout ce qui s'est vu jusqu'ici dans cet ordre de choses. Roubaix peut être considéré comme la ville la plus « américaine » de France — nous prenons le mot dans son acception la plus honorable ; — l'esprit d'initiative et d'entreprise individuelles y est développé plus que partout ailleurs. Depuis quelque temps, c'est surtout au profit des institutions libres que cette action s'est exercée ; en ceci, la société roubaisienne use de ses droits civiques d'une manière qu'il est permis d'apprécier diversement, mais dont on ne saurait contester la régularité ni la grandeur. La liberté des opinions est sans contredit la plus précieuse des conquêtes de la Révolution ; la possession de cette liberté comporte la faculté de propagande par tous les moyens compatibles avec le respect du droit d'autrui et les fêtes du genre de celle dont nous parlons n'ont absolument rien qui porte atteinte aux intérêts de personne ; tout au contraire, elles sont organisées avec une munificence dont le commerce local ne peut que se réjouir.

» Cette fois encore, c'est à l'initiative et aux libéralités de M Pierre Catteau qu'est due la fête dont tout Roubaix s'occupe en ce moment, et c'est dans les superbes jardins de son habitation que cette fête aura lieu dimanche prochain. Les préparatifs sont considérables ; pour avoir un champ plus vaste, l'amphitryon a réuni, nous dit-on, à son parc celui de son voisin, M. Mimerel ; il y aura fête de jour et fête de nuit, et un grand nombre de dames et de jeunes gens y prêteront leur concours. Le comité des dames, présidé par Mme Bulteau Lenglé, a organisé une kermesse dont les rôles sont ainsi répartis :

» Mme Wibaux-Lestienne, boutique de pain d'épice, confiserie, bonbons ;

» Mme Julien Lagache, lingerie :

» Mme Louis Cordonnier, plantes à fleurs ;

» Mme Alfred Rebonx, vêtements pour les pauvres ;

Mme Toulemonde Dazin, librairie, papeterie, photographies ;

» Mme Edouard Ferrier, travaux à l'aiguille et de fantaisie ;

» Mme Druon Voreux, jouets d'enfants :

» Mme Bellon, objets divers à mettre en loterie ;

» Mme Gustave Requillart, porcelaines et bibelots.

» Mme Drouiers-Prouvost et Mme Georges Catteau, pâtisseries, vins, liqueurs, cigares.

» Le comité masculin s'est chargé de préparer une Foire aux plaisirs dont voici le programme :

» Spectacles variés ; jeux divers ; théâtres forains.

» Eldorado roubaisien ; café concert ; orchestre de 40 musiciens.

» Grand cirque des Enfants de la joie ; luttes ; tours de force ; travail d'animaux savants.

» Salon magique, expériences récréatives d'électricité et de physique ; femme torpille, homme sauvage, décapité parlant.

» Rose Miette, la vra